

LE MAG • Cachan

Septembre 2023 N° 339



Dossier

Cachanais, qui sommes-nous ?

P. 8

Grand angle

La Porterie vous ouvre ses portes

P. 14

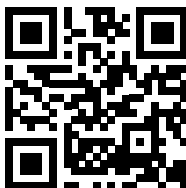
Patrimoine

À la découverte d'Henry Poulaille

P. 28

- 4 **Instants choisis**
- 8 **Dossier**
Cachanais, qui sommes-nous ?
- 14 **Grand angle**
La Porterie vous ouvre ses portes
- 16 **Actus**
- 16 Santé – Priorité au bien-être des jeunes
 - 17 Pratique – Les bons réflexes pour une rentrée sereine
 - 18 Temps fort – Journées européennes du patrimoine et du patrimoine
 - 19 Seniors – La Ville à l'écoute de vos attentes
 - 20 Service public – La bibliothèque centrale étend ses horaires
 - 21 Initiative citoyenne – Coqueli'Coop, une épicerie participative à Cachan
 - 23 Bonnes pratiques – La Ville soigne vos plantes
 - 25 Environnement – La nouvelle cuvée cachanaise sera bio !
 - 26 Vie associative – Rendez-vous au forum des associations
 - 27 Culture – Théâtre Jacques Carat : plein phare sur la nouvelle saison
 - 28 Patrimoine – À la découverte d'Henry Poulaille
- 30 **Rencontre**
Arnaud Agostini, le goût d'entreprendre
- 33 **Tribunes**
- 37 **Vie pratique**

L'actualité de la ville et vos démarches sur www.ville-cachan.fr
Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédactrice en chef : Anne Bléger - Rédaction : Stéphanie Coye, Anne-Sophie Campagne, Dominique Lévy, Arnaud Vareilhias - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel : communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page : Pellicam - Impression : Périgraphic - Tirage : 16 500 exemplaires. Régie publicitaire : MICROS, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - Septembre 2023 N° 339

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT·ES À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

10^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

11^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe

Christine Rescoussié

Vie associative, relations internationales et jumelage

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Lionel Jeanjean

Bénévolat

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Chères Cachanaises, Chers Cachanais,

À Cachan cet été, de nombreuses activités et équipements ont accueilli les Cachanaises et les Cachanais de tous les âges. Fêtes, animations, activités culturelles et sportives, ciné en plein air, se sont succédé pour notre plus grand plaisir. Cachan est une ville à taille humaine, où la convivialité et la solidarité sont les piliers du vivre ensemble. Si elle semble être une ville si particulière, c'est qu'elle est avant tout le résultat de l'ensemble des énergies, des talents et des synergies œuvrant depuis des décennies. C'est pourquoi, à travers les pages de ce magazine municipal, il vous est proposé de découvrir qui sont les Cachanaises et les Cachanais. Les rendez-vous incontournables de la rentrée vous attendent également, pour le plaisir de nous retrouver au forum des associations, à la fête des vendanges, aux journées du patrimoine, aux vide-greniers...

Cet été, nous avons toutes et tous été marqué-es par les conséquences du réchauffement climatique. À Cachan, nous avons bien conscience des alertes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et avons mis en œuvre les travaux nécessaires pour continuer d'évoluer vers une ville plus verte, avec plus d'îlots de fraîcheur et plus de nature. En vous promenant dans les rues de Cachan, vous tomberez peut-être sur l'un des nombreux espaces végétalisés que nous avons créés au cours des dernières années: la montée aux vignes, les abords de l'Hôtel de ville, le verger du square René-Louis Laforgue. Ces derniers sont aussi l'expression de notre volonté de débitumer l'espace public, mais aussi les

cours d'école. Malgré notre engagement et notre volonté, il demeure nécessaire d'aller bien plus loin et de pouvoir le faire à différents niveaux, avec l'aide de l'État et des différentes autorités compétentes.

Septembre, c'est la rentrée des classes pour les enfants, leurs parents et l'ensemble de la communauté éducative. L'épanouissement et la réussite des jeunes générations sont au cœur de notre action locale avec, pour cette rentrée, la réalisation des travaux dans les écoles et des avancées du plan numérique visant à les équiper et les moderniser... Pour réussir cette rentrée, avec la municipalité, je serai aux côtés des équipes éducatives et des parents afin d'exiger les moyens nécessaires en faveur de l'éducation. Consciente qu'en cette période où l'inflation est très forte et que le mois de septembre entraîne des dépenses importantes en fournitures scolaires, en inscriptions aux activités sportives ou culturelles, je souhaite que la Ville et le CCAS puissent vous accompagner du mieux possible à travers des politiques publiques utiles à toutes et tous.

Je vous souhaite une très belle rentrée et de profiter pleinement des évènements cachanais à venir.

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

FEU D'ARTIFICE EN SON ET LUMIÈRE

Plus de 1 000 personnes ont assisté au feu d'artifice du 14 Juillet organisé par la Ville au stade Léo Lagrange. En amont de ce spectacle pyrotechnique et musical qui a émerveillé le public, les Cachanais-es ont pu profiter du parc Raspail pour pique-niquer, musarder ou encore faire un peu d'exercice. Quant aux passionné-es d'histoire, ils ont pu suivre la conférence et les visites de la Maison Raspail proposées par le collectif Maison Raspail.



© Lionel Antoni

 Retrouvez la vidéo du feu d'artifice sur ville-cachan.fr



© Lionel Antoni



© Lionel Antoni

RAFLE DU VEL' D'HIV' : COMMÉMORER LA MÉMOIRE

Le 16 juillet dernier, au jardin du Vallon, Cachan a commémoré la rafle du Vel' d'Hiv'.

Ce 81^e anniversaire s'est tenu en présence de Béatrice Katz, survivante de la rafle du Vel' d'Hiv', grâce à l'action du couple cachanais Gaston et Emma Bourdon, reconnu par l'Institut Yad Vashem comme Justes parmi les Nations.



© Margot L'Hermitte



© DR

ÉCHANGES AUX QUATRE COINS DE LA VILLE

Cet été, la Ville a missionné l'association nationale Médiation Nomade pour ouvrir le dialogue avec les habitant·es, et plus particulièrement avec les jeunes. L'association était présente le 12 juillet dans le centre-ville, le 28 juillet au quartier La Plaine et le 4 août à la Cité-jardins. Une action de prévention et de médiation qui se poursuit.



© DR

MONDIAUX DE PARA-ATHLÉTISME: NOS JEUNES CONQUIS

Du 11 au 13 juillet, des adolescent·es cachanais·es de l'espace Jeunes ont pu se rendre aux championnats du monde de para-athlétisme au stade Charléty.

L'occasion d'assister aux épreuves et de participer à des stands de sensibilisation sur différents handicaps, notamment moteurs.

UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DU PARTAGE ET DE LA DÉCOUVERTE

Sorties culturelles ou escapades à la mer, initiations artistiques ou sportives, soirée conviviale, cinéma en plein air... La Ville a proposé aux Cachanais-es de tout âge plus de 100 animations estivales du 5 juillet au 2 septembre.

Activités de renforcement musculaire et séance Pilates au complexe Léo Lagrange.



© Henri Perrot

Initiation au judo au complexe sportif Léo Lagrange.



© Michel Aumercier

DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET ARTISTIQUES À FOISON

Le programme des animations estivales a permis aux Cachanais-es de s'initier à de nombreuses activités artistiques et sportives.



© Tom Chevalier

Atelier artistique Crok'Art avec la plasticienne Estelle Jaubert.



Rencontres et partage à la Cité-jardins lors de l'événement Terrasse d'été organisé par le CSC Lamartine.

© Michel Aumercier

DES SORTIES POUR TOUTES LES ENVIES!

Les centres socioculturels de Cachan ont organisé des sorties et visites en région parisienne pour tous les âges tout au long de l'été.



Promenade dans les jardins de Giverny avec le CSC Lamartine.

© DR

Sortie au parc accrobranche de l'île de loisirs de Jablines organisée par le CSC La Plaine.



© DR

Sortie à la Mer de sable proposée par la Maison Cousté.



© DR

INOUBLIABLE SÉJOUR À BUSSY

160 enfants et 40 adolescent-es cachanais-es ont pu séjourner à Bussy-le-Repos, propriété de la Ville de Cachan. Des vacances qui laissent de bons souvenirs pour bien démarrer la rentrée.



© DR



© DR



© Henri Perrot

Cachanais, qui sommes-nous ?

La population d'une ville est en constante évolution et sa composition n'est jamais figée. Qui sont les Cachanais-es qui composent la commune et que révèlent les chiffres officiels ? C'est ce que nous vous proposons de découvrir dans ce dossier.



Décryptage

Qui sont les Cachanais que l'on rencontre tôt le matin, en journée et tard le soir ? Y-a-t-il beaucoup de familles à Cachan ? Les jeunes et les seniors sont-ils nombreux ? A-t-on le goût d'entreprendre à Cachan ? Si vous vous intéressez aux Cachanais-es, ce dossier répondra sans doute à quelques-unes de vos interrogations.

Pour décrire la population cachanaise de façon objective, il est important de s'appuyer sur des chiffres officiels et récents, produits par des organismes officiels et indépendants. Le plus connu d'entre eux est l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Cette direction générale du ministère de l'Économie et des finances a pour mission de collecter, analyser et diffuser des données sur l'économie et la société française. C'est notamment à l'occasion du recensement annuel que ce travail s'effectue via une enquête sur un échantillon de ménages, à laquelle vous avez peut-être déjà participé. Ce travail de collecte s'effectue en étroite collaboration avec l'ensemble des communes.

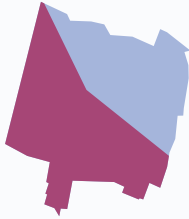
Un portrait chiffré

L'âge, le sexe, la profession, les conditions de logement, les moyens de transport

utilisés sont autant d'informations recueillies grâce au recensement. Ce dernier permet de connaître le nombre et les caractéristiques des habitant-es vivant en France et dans chaque ville. Ces données sont ensuite traitées pour définir les politiques publiques et apporter des réponses adaptées aux besoins de chaque territoire. Du nombre d'habitant-es dépendent également différents éléments qui concernent la vie citoyenne, comme le nombre de conseillers municipaux. Si les chiffres ne représentent pas une vérité absolue et intangible, ils fournissent toutefois une information fiable. Plutôt que de présenter l'intégralité des données de Cachan, qui reste consultable sur le site insee.fr, il est apparu intéressant de sélectionner les plus significatives d'entre elles afin que vous puissiez en avoir une lecture la plus aisée possible. >>>

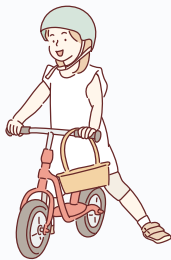
Dresser un portrait de la population cachanaise.

Composition de la population



Avantage aux femmes

Cachan compte **30 214 habitant-es** (recensement 2021). La population, en progression constante depuis 1968, est aujourd'hui composée de **50,7 % de femmes** et 49,3 % d'hommes.



Une population jeune

43,2 % de la population cachanaise a **moins de 30 ans** et **366 naissances** ont été enregistrées en 2021.



Une structure démographique équilibrée

Répartition de la population par grandes tranches d'âge :

0-19 ans	22,5 %
(7 319 habitant-es)	
20-64 ans	59,2 %
(18 303 habitant-es)	
65 et plus	18,4 %
(4 592 habitant-es)	

Des élèves et des étudiant-es aux quatre coins de la ville

2 405 élèves sont scolarisé-es dans les écoles publiques à la rentrée 2023.

Par ailleurs, **6 000 étudiant-es** fréquentent les établissements d'enseignement supérieur à Cachan.



Niveau d'études



Le goût des études

Répartition de la population cachanaise suivant le niveau d'études obtenu :

51,5 %	de la population cachanaise est diplômée de l'enseignement supérieur.
14 %	a le baccalauréat.
13,2 %	a un CAP ou un BEP.
4,9 %	a le brevet des collèges.
16,4 %	n'a aucun diplôme.

Composition des ménages



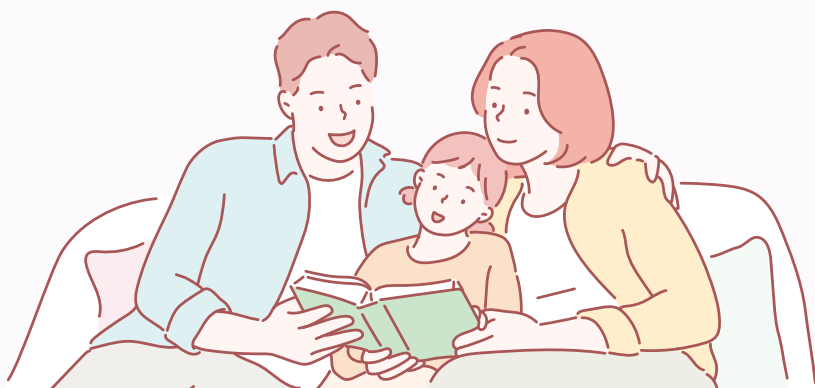
Une majorité de familles

Fin 2019, **13 578 ménages** ont été recensés à Cachan.

53,3 % des ménages sont des familles.

44 % des ménages sont constitués d'une personne seule.

2,7 % correspond à une typologie spécifique de ménage (ex. : colocation).



En couple ou non ?

38,3 % des Cachanais-es de 15 ou plus sont célibataires, 36,4 % sont marié-es, 9,8 % sont en concubinage, 5,7 % sont veuf-ves, 5,7 % divorcé-es et 4,1 % pacsé-es.

célibataires 38,3 %

marié-es 36,4 %

en concubinage 9,8 %

veuf-ves 5,7 %

divorcé-es 5,7 %

pacsé-es 4,1 %

Des familles aux visages multiples

À Cachan, il y a **4 287 familles avec enfants**.

44,7 % sont des couples avec enfant(s). 32,2 % d'entre eux ont au moins deux enfants de moins de 25 ans.

20,8 % sont des familles monoparentales.

34,5 % sont des couples sans enfant.

Revenu

Revenu médian

Le revenu médian à Cachan par ménage est de 25 010 euros.

Il est supérieur à la moyenne nationale (22 040 euros en France métropolitaine).

Cachan 25 010 €

National 22 040 €



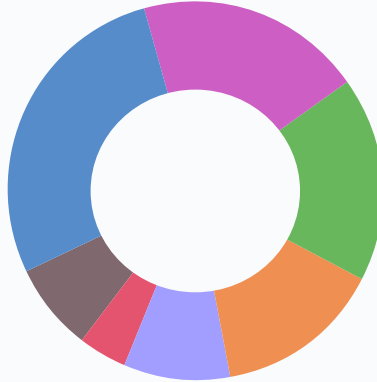
Catégorie socioprofessionnelle



Cadres et professions intellectuelles supérieures 28 %

Une mixité sociale à préserver

Catégorie socioprofessionnelle des actif-ves en emploi de 15 à 64 ans :



Employé-es 19,5 %

Professions intermédiaires 17,5 %



Retraité-es 14,4 %

Autres personnes sans activité professionnelle 7,5 %



Artisans, commerçant-es chef-fes d'entreprise 3,9 %

Ouvrier-ères 9,2 %



Logement

Propriétaire ou locataire ?

47,4 % des Cachanais-es sont propriétaires de leur résidence principale. **50,5 % des Cachanais-es sont locataires** et **2,1 % logés gratuitement.**



Installé-es récemment ou pas...

Répartition des Cachanais-es suivant la date de leur emménagement sur la commune :

Moins de 2 ans 12,7 %

2 à 4 ans 25,8 %

5 à 9 ans 16,6 %

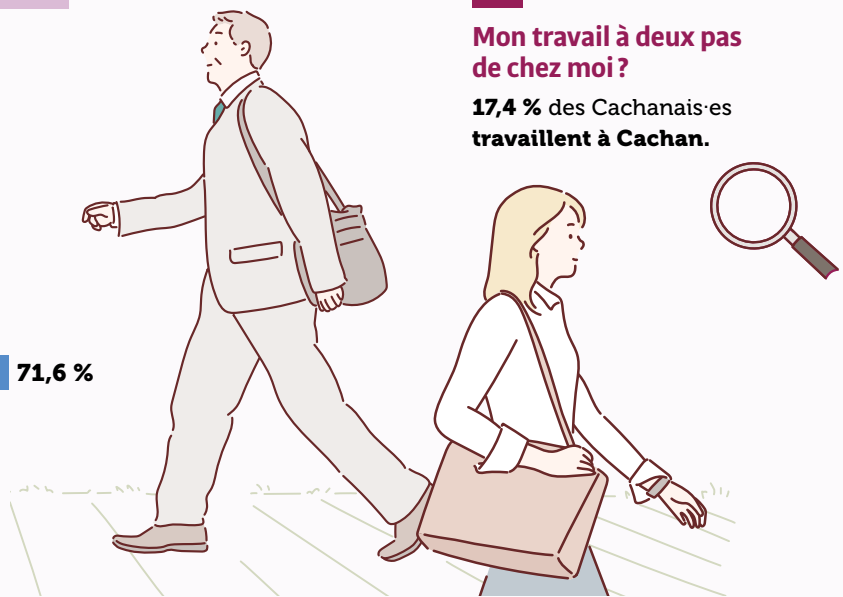
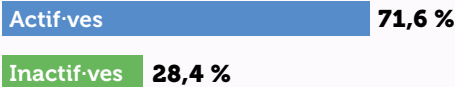
10 à 19 ans 20,3 %

20 à 29 ans 10,6 %

30 ans et plus 14 %

Actif-ves et inactif-ves

Fin 2020, la part des actif-ves de 15 à 64 ans est de 71,6 % tandis que les inactif-ves (étudiant-es, retraité-es) représentent 28,4 %.



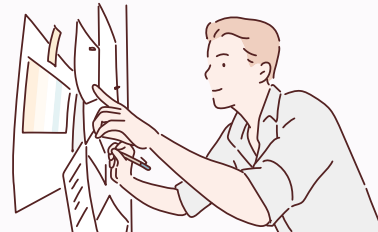
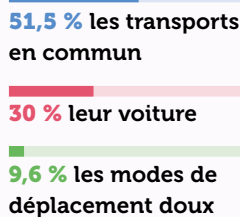
Mon travail à deux pas de chez moi ?

17,4 % des Cachanais-es travaillent à Cachan.



À vélo, en voiture ou en transport ?

Pour se rendre à leur travail les Cachanais-es utilisent différents modes de déplacement :



Esprit d'entreprise

609 créations d'entreprise cachanaise ont été enregistrées en 2021 contre 333 en 2016.

Pour bien comprendre...

Actif-ve

Personne occupée par un emploi ou en recherche d'un emploi.

Inactif-ve

Personne qui n'est ni en emploi, ni au chômage

Famille

Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes.

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement, non nécessairement unis par des liens de parenté (colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Niveau de vie

Revenu disponible.

Pauvreté (seuil de)

Est considéré comme pauvre l'individu ou le ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, ce seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Moyenne

Valeur théorique représentant un partage égal d'une quantité entre des effectifs : chacun disposerait de la même quantité.

Médiane

Valeur théorique indiquant que la moitié d'un effectif considéré dispose de moins de cette quantité, tandis

que l'autre moitié de l'effectif dispose de plus que cette quantité. Exemple : 50 % des ménages français ont un revenu disponible inférieur à 3 140 euros. L'autre moitié a un revenu disponible supérieur à 3 000 euros.

L'équipe de La Mine vous accueille à La Porterie dès septembre.

“La Porterie est un lieu de vie, d’envies et de partage”

Régis Pio,
directeur de La Mine

Un lieu où se construire et construire l’avenir

La démarche écologique sera au centre de l’activité du lieu, avec le programme After life. Une fois par mois, dans le cadre d’ateliers d’économie circulaire, vous apprendrez à réparer votre vélo ou votre électroménager, à fabriquer des cadeaux de Noël ou des produits ménagers ou encore à appréhender les techniques et principes du compostage. Des conférences aborderont régulièrement les enjeux écologiques, comme la mode durable et les alternatives aux plastiques, ou mettront en lumière des initiatives locales innovantes. À côté de ce programme, d’autres ateliers se dérouleront, notamment autour du bien-être car, pour Régis Pio, « si on veut aider les autres, il faut d’abord s’aider soi-même ». Sophrologie, yoga, sonothérapie et naturopathie sont ainsi programmés, mais aussi couture, rock-boogie, sérigraphie ou céramique. L’étage accueillera un studio de podcast et “le Salon”, une zone de coworking et d’échanges entre acteurs locaux. Un Fablab proposera également des ateliers et des stages de fabrication numérique, ainsi que des temps en libre accès, « notamment pour les entrepreneurs qui souhaitent faire du prototypage », précise Régis Pio.



La Porterie proposera notamment des ateliers et stages de fabrication numérique.



GRAND ANGLE

La Porterie vous ouvre ses portes

À partir du 2 septembre et jusqu’à fin 2024, le tiers-lieu éphémère La Porterie vous accueille à l’entrée du campus, du mardi au samedi. Ce tiers-lieu préfigure la future Maison des associations et des initiatives citoyennes (MAIC), projet porté par la Ville.

Il y a peu encore, seul-es les étudiant-es et le personnel des écoles traversaient les grilles du campus Cachan. Désormais, une belle terrasse en bois fait de l’œil aux passants, invitation à entrer et se poser pour un verre ou un café, déguster un petit plat, une planche ou un sandwich, ou succomber au plaisir sucré d’une pâtisserie. Déjà implantée à Arcueil et Gentilly, l’association La Mine a pris possession pour 18 mois de l’ancien bâtiment d’accueil de l’École nationale supérieure situé à l’entrée principale du campus Cachan, avenue du président Wilson. En rez-de-chaussée, se trouvent un espace dénommé la “Base”, un café associatif et une petite boutique de fripes, d’artisanat local et autres pépites.

À la nuit tombée, le lieu s’anime encore, avec notamment des concerts jazz, pop, reggae ou encore des soirées dédiées à la culture japonaise. Mais ce n’est pas tout. Le café et ses extérieurs, “Le Salon” et le “Fablab” du premier étage ainsi que “La Calcite verte”, installée dans un local voisin, constituent ensemble un véritable tiers-lieu, c’est-à-dire, résume son directeur Régis Pio, « un lieu hybride qui permet tout à la fois de se restaurer, d’échanger, de se divertir, de se former ». Avec deux axes prioritaires pour l’association : la transmission (de savoir-faire et de savoir-être) et la perspective, autrement dit, la réflexion et l’expérimentation d’un nouveau modèle de société.

Un lieu qui valorise l'initiative citoyenne

Pensée pour faire sens et être la plus ouverte possible, cette vaste programmation est le fruit de nombreux partenariats avec des institutions, associations et professionnels du territoire. Des créneaux restent pourtant libres, mais non par manque d'idées. « Nous avons gardé volontairement des périodes de non programmation pour que tout un chacun puisse venir présenter un projet. Toutes les propositions seront acceptées, à condition que la personne s'engage dans leur mise en œuvre », assure le directeur. Un comité des usager-es sera aussi lancé. Il se réunira une fois par mois pour s'informer et échanger sur l'actualité du lieu et accompagner de nouveaux projets. L'objectif est ainsi d'encourager la participation des habitant-es pour construire un lieu qui appartienne réellement à tous. Une aventure sociale et citoyenne, à l'image de Cachan, qui n'attend plus que vous! ■

+ Plus d'infos

La Porterie, tiers-lieu éphémère animé par La Mine situé au 61 avenue du président Wilson (accès par l'entrée principale du campus Cachan). Ouverture du mardi au samedi de 10h à 22h. Tél. : 07 69 61 73 20. Courriel : contact@ressourcerie-la-mine.com.

Inscription aux ateliers sur



www.helloasso.com/associations/ressourcerie-la-mine

Zoom sur...

La Porterie, un modèle d'urbanisme transitoire

Si le tiers-lieu géré par La Mine est éphémère, c'est parce qu'il laissera place, à terme, à la future Maison des associations et des initiatives citoyennes. En attendant le début des travaux, la Ville et Sadev 94, la société d'économie mixte qui porte le projet de réaménagement du Campus Cachan, ont décidé de créer une dynamique d'échanges, d'animations et d'expérimentation des possibles : un lieu de vie ouvert sur la ville. C'est ce qu'on appelle l'urbanisme transitoire. Durant le printemps, l'atelier Craft – un studio d'art, de design et d'architecture – a repensé et adapté le bâtiment, et ce en co-construction avec La Mine. « Le véritable enjeu d'un projet de tiers-lieu, explique l'architecte de l'atelier, Roman Szymczak, réside dans ses usages et la qualité de son animation. Il faut donc travailler main dans la main avec les acteurs. » Autre priorité, l'accessibilité du site et la création d'interactions avec la ville et le campus. « Pour cette raison, poursuit-il, nous avons choisi d'étendre la construction sur l'espace public. Le bâtiment s'invite dans la ville autant qu'il invite les habitants à le traverser. » En raison du caractère transitoire du projet et de la démarche écologique de La Mine, l'atelier Craft a pris un soin particulier pour maintenir la sobriété de son intervention conformément à la volonté de la Ville. « Les constructions extérieures sont pensées en bois pour garantir la réversibilité, l'adaptation et apporter de la chaleur dans un espace perçu comme trop minéral, détaille Roman Szymczak. Nous avons pu aussi récupérer les briques des cloisons intérieures du bâtiment et les garde-corps en acier des espaces extérieurs. À partir de ces éléments trouvés sur place, nous avons conçu des tables extérieures en réemploi ». Un projet économe en matériaux et innovant, mais qui n'oublie pas pour autant de conserver la mémoire du lieu.



La Porterie est un tiers-lieu qui encourage les initiatives citoyennes et la co-construction des projets.

JEUNESSE

#TaParoleCompte :
point d'étape

© Henri Perrot

Qu'en est-il de l'avancement des dix engagements pris par la Ville en faveur de la jeunesse dans le cadre de la concertation #TaParoleCompte qui avait réuni 350 jeunes durant près d'un an ? Les engagements sont en cours d'élaboration ou ont vu le jour. Il en va ainsi de la soirée Jeunes talents organisée en juin dernier au théâtre Jacques Carat ou de l'opération "Cachan, 100 stages". D'autres sont sur le point d'aboutir à l'image de l'organisation d'un événement sur le thème du bien-être et de la santé mentale réunissant des jeunes, des associations et des professionnel·les (voir article ci-contre). Pour en savoir plus, rendez-vous le **samedi 7 octobre à partir de 15h** à l'hôtel de ville. En effet, la journée sera l'occasion de faire le point sur l'avancée des dix engagements pris par la municipalité. La Ville et ses partenaires tels que les centres socioculturels ou la mission locale tiendront également des stands et proposeront des ateliers sur des thématiques spécifiques concernant la jeunesse. Ce temps fort de la démarche #TaParoleCompte se clôturera avec un moment convivial et festif.

✚ Plus d'infos

#TaParoleCompte : point d'étape, samedi 7 octobre dès 15h à l'hôtel de ville, square de la Libération. Courriel : Mission participation citoyenne : participationcitoyenne@ville-cachan.fr



© Michael Jung

SANTÉ

Priorité au bien-être des jeunes

Le jeudi 5 octobre de 17h à 21h, la Ville et ses partenaires organisent un temps fort dédié au bien-être et à la santé mentale des jeunes au centre socioculturel Lamartine. L'occasion de lever les tabous et de s'informer sur les aides possibles.

Il y a des sujets difficiles à aborder, et plus encore quand on est jeune. La santé mentale et le mal-être sont de ceux-là. Pour faciliter la prise de parole et l'identification de solutions, la Ville, aidée de ses partenaires et d'un groupe de jeunes volontaires, propose un temps dédié à ces questions le jeudi 5 octobre au centre socioculturel Lamartine. Durant la journée, des classes de troisième et de seconde participeront à différents ateliers et assisteront à une représentation de théâtre-forum sur l'anxiété, avant d'échanger avec une psychologue. À partir de 17h, tout jeune ainsi que ses proches pourront venir librement s'informer et échanger sur les stands des différentes associations telles que Rêves Jeunes, Nightline, Cop1 Solidarités étudiantes, auprès du point accueil Écoute Jeunes (PAEJ), des bibliothèques ou encore de la mission locale. « L'objectif, explique Meïssa Benali, une des lycéennes ayant participé à l'organisation du forum, est de sensibiliser, lever les préjugés et apporter un soutien en toute bienveillance. »

Un enjeu de santé publique

Cet événement, baptisé *What's up?* par

les jeunes qui ont participé à sa création, fait partie des dix engagements pris par la Ville à la suite de la concertation #TaParoleCompte, la démarche d'écoute et de dialogue mise en œuvre l'an passé auprès des 12-30 ans. À cette occasion, beaucoup de jeunes Cachanais-es ont exprimé leurs difficultés pour accéder à des espaces d'écoute dédiés. Ils ont également souligné un manque de lisibilité de l'offre de soins disponible. L'un des objectifs de cette journée est précisément de leur indiquer les structures vers lesquelles se tourner. Un enjeu de santé publique essentiel auquel il est impératif de répondre. En effet, si l'adolescence et l'entrée dans la vie adulte sont des périodes délicates, la crise sanitaire a contribué à fragiliser davantage une partie d'entre eux, selon Santé publique France, l'Agence nationale de santé publique. ■

✚ Plus d'infos

What's up, rencontres pour le bien-être et la santé mentale des jeunes, jeudi 5 octobre de 17h à 21h au centre socioculturel Lamartine, 4 square Lamartine. Courriel : participationcitoyenne@ville-cachan.fr





PRATIQUE

Les bons réflexes pour une rentrée sereine

Le mois de septembre est une période intense pour bon nombre de parents. Pour passer la rentrée en toute sérénité, il y a certaines démarches à ne pas oublier.

Après les grandes vacances, place à la rentrée ! Une période souvent synonyme d'effervescence et de dépenses. Rappel des réflexes et coups de pouce à ne pas oublier.

Allocation communale de rentrée scolaire

Outre l'allocation de rentrée scolaire versée par la Caisse d'allocations familiales (Caf), la Ville propose une allocation communale de rentrée scolaire destinée à l'achat de fournitures sous la forme de bons d'achat d'un montant de 25 à 50 euros utilisables auprès de certains commerces (liste fournie avec la remise des bons). Cette aide s'adresse aux familles qui relèvent des tranches 1, 2, 3 ou 4 du quotient familial et dont les enfants sont scolarisés du CP au CM2. Les bons d'achat sont à retirer au service Relation citoyen **jusqu'au 17 septembre 2023** sur présentation d'une pièce d'identité. Ils sont valables jusqu'au 30 septembre 2023.

Bons pour les loisirs

La Ville délivre des bons de 25 à 50 euros pour les jeunes de moins de 18 ans (un bon par jeune) afin qu'ils puissent pratiquer une activité culturelle, sportive ou de loisirs auprès d'associations cachanaises. Ils sont accordés aux familles qui relèvent de la tranche 1, 2, 3 ou 4 du quotient familial individualisé sur présentation des documents suivants : quotient familial ou attestation d'allocation de rentrée scolaire, pièce d'identité et justificatif de domicile. Les bons sont à retirer du **samedi 2 septembre au samedi 21 octobre de 9h à 18h30** au complexe Léo Lagrange, ou lors du forum des associations qui se tiendra au parc Raspail le samedi 9 septembre 2023.

Allocation municipale d'aide à la garde du jeune enfant

Mise en place en 2007 par la Ville de Cachan, l'allocation d'aide à la garde du jeune enfant vise à soutenir financièrement les familles et à dynamiser le réseau

des assistantes maternelles. L'attribution de cette allocation est soumise à quatre critères : bénéficiaire de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf ; faire appel aux services d'une assistant-e maternelle cachanais-e pour un enfant de moins de trois ans pour 120 heures par mois minimum ; disposer de ressources inférieures au plafond fixé par la municipalité ; résider à Cachan. ■

+ Plus d'infos

> Allocation communale de rentrée scolaire : service Relation citoyen au 01 49 69 69 69 ou relation-citoyen@ville-cachan.fr

> Bons pour les loisirs : service Sport, vie associative et loisirs au 01 49 69 10 55 ou sport-vieassociative@ville-cachan.fr

> Allocation municipale d'aide à la garde du jeune enfant : relais petite enfance au 01 47 40 87 38 ou rpe@ville-cachan.fr

EXPOSITION Julie Maraninchi



La galerie du théâtre Jacques Carat accueille les œuvres de l'artiste Julie Maraninchi dans le cadre de son exposition *Des contes aux couleurs du monde* du **mardi 12 septembre au vendredi 27 octobre 2023**. Par son approche pluridisciplinaire et son appétence pour l'univers des contes, cette autrice et illustratrice pour le secteur jeunesse propose une vision de l'enfance colorée, multi-ethnique et inclusive, invitant à des voyages immobiles. En lien avec cette exposition, une lecture-atelier, animée par Julie Maraninchi, est proposée le **samedi 30 septembre de 15h à 18h**, ainsi qu'une visite contée le **mercredi 25 octobre de 14h à 16h** au théâtre Jacques Carat.

GUIDE Saison culturelle



La Ville a édité son nouveau guide de la saison culturelle 2023-24. Il sera disponible dans les principaux lieux culturels mi-septembre et est en téléchargement sur le site ville-cachan.fr. Cette nouvelle édition rend compte de toute la richesse des actions culturelles portées par la Ville et ses partenaires.

La rue Guichard et la place Gambetta dans les années 1920.



TEMPS FORT

Journées européennes du patrimoine et du matrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et du matrimoine, la Ville et ses partenaires proposent deux expositions sur l'histoire locale.

La première exposition vous plonge dans l'histoire de la ville de Cachan à travers les siècles. La seconde vous invite à découvrir l'œuvre littéraire et artistique foisonnante d'Henry Poulaille, un écrivain cachanais engagé.

L'histoire de Cachan en images

L'exposition *Cachan, 100 ans à partager* se tiendra du lundi 11 au samedi 30 septembre à l'Orangerie. Clôturant l'année de célébration du centenaire de la séparation des villes de Cachan et d'Arcueil, elle invite le public à découvrir les réalisations importantes qui ont jalonné l'histoire de la ville, des aqueducs à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, ainsi que celles apparues sous les mandats des principaux maires depuis la séparation avec Arcueil. Autant d'éléments qui permettent de mieux comprendre l'évolution du hameau de Cachan devenu la ville contemporaine que nous connaissons. Le livre éponyme fera l'objet d'une présentation par les Ateliers du Val de Bièvre. À cette occasion, un hommage sera rendu à Marcel Breillot, président des Ateliers du Val de Bièvre de 2002 à 2022, fin connaisseur de l'histoire de Cachan, récemment disparu.

Henry Poulaille à l'honneur

Homme de lettres, curieux et passionné,

Henry Poulaille, qui a résidé à Cachan de 1973 jusqu'à sa mort en 1980, est un auteur autodidacte engagé en faveur des classes ouvrière et paysanne d'après-guerre. Son œuvre importante qui a été léguée à la Ville fait actuellement l'objet d'un travail de conservation et de valorisation (voir pages 28 et 29 de ce magazine). Le collectif Maison Raspail, en partenariat avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), le Centre de recherches historiques (CRH) et la Ville de Cachan, vous invite à découvrir l'exposition qui lui est consacrée. Une visite guidée de l'exposition et de la maison historique est également organisée sur ces deux jours, de 11h à 18h, à la Maison Raspail, 13 rue Gallieni. ■

+ Plus d'infos

> Exposition *Cachan, 100 ans à partager* du lundi 11 au samedi 30 septembre à l'Orangerie, 15 rue Gallieni. Entrée libre du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, jeudi jusqu'à 19h. Ouverture le dimanche 17 septembre de 14h à 18h. Vernissage jeudi 14 septembre à 19h.

> Exposition *Henry Poulaille (1896-1980) : l'engagement pour la culture populaire*, samedi 16 et dimanche 17 septembre à la Maison Raspail, 13 rue Gallieni. Visite guidée de l'exposition et de la maison historique de 11h à 18h.



© Clémence Hays

SENIORS

La Ville à l'écoute de vos attentes

Si vous êtes un-e Cachanais-e de plus de 60 ans ou un-e aidant-e, la Ville vous invite à répondre à une grande enquête pour connaître vos besoins et mieux y répondre.

Comment favoriser le bien vieillir dans notre ville? Quels services développer? Quelles actions mettre en place? Pour répondre à ces questions, la Ville réalise une grande enquête auprès des seniors cachanais-es de plus de 60 ans et des aidant-es, c'est-à-dire des personnes qui s'occupent quotidiennement d'un-e proche dépendant-e, handicapé-e ou malade. L'objectif pour la Ville est de connaître plus précisément leurs besoins spécifiques afin d'adapter ou de développer les activités et les services proposés.

Une prise en compte globale des besoins

Les questions portent sur différentes thématiques en lien avec votre vie quotidienne à Cachan: logement, transport, santé, équipement, loisirs... L'ensemble des réponses fera l'objet d'un traitement anonyme qui permettra à la Ville d'identifier plus finement vos attentes et les pistes d'amélioration à envisager. Pour participer, deux possibilités: en ligne depuis la plateforme parlonsensemble-cachan.fr ou sur support papier disponible à l'accueil de la mairie, au centre communal

d'action sociale (CCAS), ainsi que dans les principaux équipements publics municipaux. Le document est à retourner aux accueils de la mairie ou du CCAS.

Bien vieillir à Cachan

Cachan est une ville engagée aux côtés des seniors d'aujourd'hui et de demain. Actuellement, près de 8 000 Cachanais-es ont plus de 60 ans, une proportion appelée à augmenter dans les prochaines années comme partout en France. « Les résultats de cette enquête permettront à la Ville et à ses services d'analyser les besoins existants et d'anticiper ceux à venir dans une logique de qualité et d'amélioration continue », souligne Sandrine Churaqui, adjointe à la maire en charge des Solidarités et de l'action sociale. En complément de l'enquête, deux ateliers sont programmés en octobre prochain. N'hésitez pas à vous inscrire en envoyant un courriel à participationcitoyenne@ville-cachan.fr. ■

+ Plus d'infos

Questionnaire en ligne sur parlonsensemble-cachan.fr



VACANCES SCOLAIRES Réservation en accueil de loisirs



© Robert Knieschke

L'inscription des enfants en accueil de loisirs durant les vacances scolaires est à effectuer six semaines avant le premier jour d'activité. Ainsi, pour les vacances d'automne qui se dérouleront du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre, la réservation doit s'effectuer **du lundi 11 au dimanche 24 septembre** sur le portail famille accessible depuis ville-cachan.fr ou directement auprès du service Relation citoyen.

ACCUEIL DE LOISIRS Favoriser l'inclusion de tous les enfants

La Ville favorise l'accueil des enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires et extrascolaires. Les parents intéressés peuvent prendre contact avec le service Enfance et jeunesse, le directeur d'accueil de loisirs ou le référent handicap au 01 49 69 15 83.

ÉLECTIONS Représentant-es de parents d'élèves

Les prochaines élections de parents d'élèves se dérouleront le **vendredi 13 octobre**. Une association de parents d'élèves a pour objectifs de faciliter la participation des parents dans l'école et de favoriser le dialogue entre eux et le reste de la communauté éducative. Les représentant-es de parents d'élèves se font connaître à la rentrée scolaire lors de réunions de présentation ou de remise de documents aux familles.

+ Plus d'infos

Information auprès de la direction de l'école de votre enfant

RENCONTRE

Corinne David-Deunailles

En 1986, Corinne Deunailles et son mari, qui ont vécu à Cachan pendant plus de 30 ans, adoptent Tomás, un jeune enfant colombien. 21 ans plus tard, Tomás décide de se rendre en Colombie pour découvrir ses origines. Il rencontrera une partie de sa famille, puis sa mère biologique. Cette quête des origines se conjugue à celle menée par Corinne Deunailles, partie sur les traces de son père, Maurice Deunailles, auteur de *La Mare aux tortues* (2013).

+ Plus d'infos

L'Enfant des trois soleils de Corinne David-Deunailles, Rivière Rouge éditions. Séance de dédicace le samedi 9 septembre à 16h à la librairie Chroniques, 19 rue Camille-Desmoulins. Tél. : 01 41 98 62 62

CONFÉRENCE

Les mythes du Morvan

Dans le cadre des conférences de l'association des Ateliers du Val de Bièvre, la bibliothèque centrale vous invite à découvrir l'univers des mythes du Morvan le **samedi 23 septembre à 15h**. Cœur vert de la Bourgogne, Le Morvan est couvert de lacs et de forêts verdoyantes qui bruissent de contes et de mythes. Dans ce massif, dont le nom remonte aux celtes, les créatures terrifiantes, pierres légendaires, fées et sorcières sont légion. Leurs histoires ont longtemps fait frissonner les Morvandiaux et se transmettent de génération en génération.

+ Plus d'infos

Conférence *Les mythes du Morvan*, le samedi 23 septembre à 15h à la bibliothèque centrale, animée par François Bouillot, morvandiau et historien amateur. Bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. Durée : 1h30. Entrée libre. Tél. : 01 49 69 61 60



SERVICE PUBLIC

La bibliothèque centrale étend ses horaires



Dès le 19 septembre, la bibliothèque centrale étend ses horaires de 19h à 22h, du mardi au samedi, pour permettre aux jeunes d'étudier sereinement. Un engagement tenu par la Ville à l'issue de la démarche de concertation #TaParoleCompte.

Un exposé à préparer, des cours à réviser, un rapport à rédiger ? Après une pause estivale, l'espace de travail de la bibliothèque centrale rouvre de nouveau ses portes le 19 septembre, de 19h à 22h. Depuis le 23 mai, de façon expérimentale, des nocturnes ont été mises en place à chaque jour d'ouverture, assurées à tour de rôle par des binômes d'étudiant-es vacataires. « *La première semaine, nous n'avions pas grand monde mais très rapidement nous sommes retrouvés avec 20 personnes, même les samedis soir, et les retours sont très positifs* », se félicite Aurélie Hateau, directrice des bibliothèques municipales. L'objectif pour la Ville est donc de pérenniser l'élargissement d'horaire dès cette rentrée pour permettre aux collégien-nes, lycéen-nes et étudiant-es de bénéficier gratuitement d'un environnement propice au travail après les cours, avec un accès aux différentes ressources numériques et papier de la bibliothèque ainsi qu'à ses services : ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, Wifi ou encore bornes de recharge pour les portables.

de la démarche #TaParoleCompte (voir page 16). Durant cette concertation menée auprès des jeunes de 12 à 30 ans en 2021 et 2022, l'absence d'un lieu pour étudier en soirée avait été soulignée par un grand nombre de participant-es. « *Certains rencontrent de vraies difficultés pour travailler chez eux en raison du bruit ou parce que leur espace est trop étroit* », témoigne Kenza, une des étudiantes recrutées pour assurer ces nocturnes. Par ailleurs, voir d'autres élèves réviser est bénéfique car cela nous met dans une ambiance de travail. Il y a aussi l'entraide, les livres à disposition, les imprimantes. » Et de conclure : « *La bibliothèque centrale est désormais accessible le soir. Avant, il fallait aller à Paris !* » À noter que si ces créneaux sont prioritairement réservés aux jeunes scolarisé-es, toute personne peut venir sous réserve des places disponibles. ■

+ Plus d'infos

Bibliothèque centrale, 11 rue Camille Desmoulins. Tél. : 01 49 69 61 60 ou bibliotheque.ville-cachan.fr



Une réponse à des besoins

Cette extension d'horaire est l'un des dix engagements pris par la Ville à l'issue

L'équipe de Coqueli'coop vous accueille dès le 15 septembre.



INITIATIVE CITOYENNE

Coqueli'Coop, une épicerie participative à Cachan

Le quartier sud du Coteau comptera à partir de septembre un nouveau commerce : une épicerie associative rendant accessibles des produits de qualité à ses adhérent-es qui, en retour, s'engagent dans son fonctionnement.

À partir du 15 septembre, un nouveau commerce ouvrira ses portes dans le quartier du Coteau, rue des Saussaies. Une épicerie où il sera possible de trouver des produits alimentaires, ménagers et d'hygiène, tous de qualité, le plus souvent bio, locaux et en circuits courts, le tout à prix réduits. Le secret ? Ce commerce ne compte aucun-e salarié-e. Ici en effet, les client-es, tou-ttes adhérent-es de Coqueli'Coop, sont aussi vendeur-euses, gestionnaires, manutentionnaires, communicant-es. L'association souhaite ainsi permettre à toutes et tous, quel que soit le niveau de revenus, d'adopter une consommation alternative, détournée de la grande distribution. Implantée d'abord à Fresnes, l'association a démarché les villes environnantes pour se trouver un autre local après la fermeture du premier. « Le foncier est le nerf de la guerre, explique Thomas Kekenbosch, conseiller municipal en charge de l'Écologie populaire, l'économie sociale et solidaire. Nous leur avons trouvé le local et leur louons à un tarif qui respecte leur activité car c'est un projet très intéressant. Nous sommes aussi très contents qu'un commerce ouvre dans ce quartier. Cela fait sens pour Cachan. »

Un projet collectif et solidaire

Les adhérent-es ont aménagé le local et se relaieront ensuite par groupe de trois sur cinq créneaux horaires, à raison de deux vendredis, le samedi et le dimanche matin. « Trois heures de bénévolat par mois sont demandées en magasin ou à autre chose, précise Aline Ladefroux, Cachanaise membre de Coqueli'Coop. L'idée est que chacun puisse s'impliquer selon ses envies et sa disponibilité sur les tâches avec lesquelles il va se sentir le plus à l'aise. » L'association ne tient pas le compte des heures, comme elle ne demande pas non plus de justificatifs pour le choix de l'adhésion (10, 30 ou 50 euros selon ses possibilités). « Nous considérons que les gens sont responsables », précise Aline Ladefroux. Un véritable projet de société. ■

Plus d'infos

Coqueli'Coop, 32 rue des Saussaies. Courriel : contact@coquelicoop.fr



coquelicoop.fr



MARCHÉ

Opération pouvoir d'achat



Les commerçant-es du marché vous proposent **samedi 23 septembre** une opération spéciale pouvoir d'achat : acheter pour 15 euros un chéquier de bons d'achat d'une valeur de 30 euros. Ces bons sont valables durant un mois auprès de l'ensemble des commerçant-es du marché. De quoi diviser sa note par deux... et doubler son plaisir. Les chèquiers sont en vente le samedi 23 septembre au marché, durant ses horaires d'ouverture (9h à 13h), et dans la limite du stock disponible.

JEU CONCOURS

Puzzle des commerçant-es



Du 20 septembre au 11 octobre 2023, rendez-vous chez vos commerçant-es cachanais-es pour tenter votre chance au jeu du puzzle proposé par l'association des commerçant-es du centre-ville, en partenariat avec la Ville et la Métropole du Grand Paris. Le principe est simple : lorsque vous effectuez un achat, votre commerçant-e participant à l'opération vous remet une pièce de puzzle qui prend la forme d'une vignette à coller. Vous avez jusqu'au 11 octobre pour compléter le puzzle lors de vos achats. Vous aurez alors la possibilité de tenter votre chance lors du tirage au sort début novembre. Près d'une quarantaine de lots, offerts par les sponsors et commerçant-es, sont à gagner, dont un magnifique voyage !

Plus d'infos

Le règlement est consultable sur www.ville-cachan.fr

**campus
Cachan**
Et bien plus encore !

“ Parlons ensemble du campus de Cachan ”

Vendredi 8 septembre à 19h30

Rendez-vous à l'école EPF
57 avenue du président Wilson

Rencontre avec les acteurs du projet
et inauguration de La Porterie,
tiers-lieu éphémère animé par La Mine



Plus d'infos :

- participationcitoyenne@ville-cachan.fr
- 01 49 69 69 10
- parlonsensemble-cachan.fr





BONNES PRATIQUES

La Ville soigne vos plantes

La Ville propose un nouveau service gratuit dédié exclusivement aux Cachanais-es qui souhaitent obtenir des conseils ou faire soigner leurs plantes. C'est l'équipe des serres municipales qui assure cette prise en charge.

Orchidée en berne, cactus moins piquant, ficus qui perd ses feuilles... Votre plante est mal en point mais vous ne savez pas comment lui redonner de la vigueur ? Avant de vous en débarrasser, prenez rendez-vous avec les agents des serres municipales. Les jardinier-ères mettront en œuvre tout leur savoir-faire pour lui redonner vie. Ce service est l'une des nombreuses actions qui s'inscrit dans la politique environnementale menée par la Ville et dont les actions sont reconnues comme en témoigne sa labellisation *Villes et village fleuris* (quatre fleurs).

Conditions d'utilisation du service

✓ Le service est exclusivement proposé aux Cachanais-es qui doivent prendre rendez-vous par courriel : soinsplantes@ville-cachan.fr en joignant si possible une photo de la plante.

✓ Une fois la date et l'heure de rendez-vous fixées, les personnes intéressées peuvent se rendre aux serres municipales avec leur plante afin d'obtenir des conseils ou la déposer pour des soins.

✓ Aucun service de transport ou livraison n'est proposé. Seules les plantes facilement transportables et non encombrantes, apportées par la personne elle-même, sont acceptées aux serres.

✓ Un dépôt de quelques jours à quelques semaines peut être envisagé en accord avec les jardinier-ères des serres municipales. La durée dépend de l'état de santé de la plante, du diagnostic et du temps nécessaire à son bon rétablissement.

✓ Dans le cas d'un traitement phytosanitaire, seuls des produits autorisés en agriculture biologique sont employés. Dans le cas d'un rempotage, du terreau avec engrais organique est utilisé.

✓ L'équipe des serres municipales et la Ville de Cachan déclinent toute responsabilité en cas de dépérissement de la plante malgré les soins apportés. ■

+ Plus d'infos

Serres municipales, 56 rue des Vignes ou allée de la Pitancerie.
Courriel : soinsplantes@ville-cachan.fr



PRÉVENTION

Lutte contre les rongeurs

Les rongeurs, notamment les rats et les souris, sont à l'origine de nuisances et de maladies transmissibles à l'homme. Pour lutter contre ces nuisibles, la Ville de Cachan organise régulièrement des campagnes de dératisation. Les produits utilisés sont des produits rodenticides, spécifiques et traçables, respectueux de l'environnement.

La Ville met également gracieusement à la disposition des Cachanais-es des produits ratidicides et dispense des conseils quant à leur utilisation. Le retrait des produits s'effectue sans rendez-vous au service communal d'hygiène et santé sur présentation d'un justificatif de domicile (factures de téléphone ou de gaz, quittance de loyer...) et d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).

+ Plus d'infos

Service communal d'hygiène et de santé, 3 rue Raspail.
Tél. : 01 49 69 80 44

CIVISME

Non aux dépôts sauvages



Tout objet déposé sur les trottoirs en dehors des dates et horaires de collectes prévues est considéré comme un dépôt sauvage. L'abandon de sacs, cartons, emballages ou bouteilles à côté d'un point d'apport volontaire est aussi considéré comme un dépôt sauvage. Tout-e contrevenant-e s'expose à une amende de 150 euros. Pour connaître les heures de collecte et localiser son secteur, rendez-vous en page 37 de ce magazine.

FÊTE DES VENDANGES

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

2023



DE LA MONTÉE AUX VIGNES AU PARC RASPAIL

- 9h30** Récolte du raisin dans les vignes du Coteau de Cachan
- 11h** Déambulation dans la ville depuis la rue de la Citadelle jusqu'au parc Raspail
- 11h30** Triage du raisin par les participants au parc Raspail
- 12h** Remise des prix « Jardins et balcons fleuris 2023 » sur le parvis du château Raspail
- 13h** Dégustation du vin de la cuvée 2022 sur le parvis du château Raspail



ENVIRONNEMENT

La nouvelle cuvée cachanaise sera bio !

La traditionnelle et toujours très attendue Fête des vendanges aura lieu le samedi 16 septembre. Petite nouveauté cette année : la cuvée issue de cette vendange 2023 sera labellisée bio.

Comme chaque année, la Ville donne rendez-vous aux Cachanais-es pour récolter le raisin des vignes du Coteau de Cachan puis le presser au parc Raspail. « *Le succès de ce moment de convivialité ne se dément pas depuis que la Ville a choisi de replanter des vignes, en l'an 2000, pour faire renaître l'ancienne tradition viticole de Cachan. Et si la gestion de la vigne a depuis lors toujours été réalisée de manière écologique, une nouvelle étape vient d'être franchie avec la labellisation du vin cachanais* », explique Julien Jabouin, adjoint à la maire en charge de la Transition écologique et de la nature en ville.

Un engagement continu récompensé

Pour cette labellisation du cru cachanais, la Ville a répondu au cahier des charges précis de l'organisme certificateur Écocert, référence en France de la certification biologique et environnementale. Ce cahier des charges indique les règles à suivre en termes de gestion écologique

et biologique de la vigne mais également d'élaboration du vin, avec l'ajout de produits uniquement naturels pour la vinification. La démarche de labellisation, lancée en mars 2020, a abouti en mars 2023, après un dernier audit et au terme des trois années de conversion exigées par Écocert. La cuvée issue des vendanges 2023 pourra ainsi fièrement arborer son tout nouveau label bio.

Une démarche zéro phyto

Comme le souligne Marie-Hélène Peribère, responsable des jardins et de la nature, « *Cachan a opté pour le zéro phyto depuis très longtemps et travaillait déjà la vigne dans le respect des principes de gestion écologique attendue pour le label* ». La labellisation est un couronnement, et une source de fierté pour les jardinier-ères de la Ville qui entretiennent la vigne : fauchage et désherbage manuel, palissage des sarments, effeuillage, taille, utilisation de produits naturels pour lutter contre les maladies... De plus, pour favoriser la biodiversité, la Ville a installé

sur les parcelles de vignes des hôtels à insectes, des nichoirs pour les oiseaux et des abris pour les chauves-souris. Quant à la cuvée 2022, qui fera l'objet d'une dégustation le 16 septembre prochain, elle s'annonce, selon Édouard Macé, œnologue, comme « *un vin rond et équilibré aux arômes de pamplemousse et de pêche* ». Gageons que la prochaine dégustation en 2024, labellisée bio, enchantera les papilles des Cachanais-es. ■



BON PLAN**Troc sports et loisirs**

À vos agendas ! Le troc sports et loisirs se tiendra le **samedi 9 septembre de 11h à 17h** à la grange Gallieni. Son principe est simple : vous déposez du matériel, des accessoires et des vêtements de sport ou de loisirs dont vous n'avez plus besoin en échange de tickets qui vous permettent d'acquiescer d'autres articles. Les articles doivent être propres, complets et en bon état (10 articles maximum par personne) et sont à déposer le jour même de 10h à 16h à la grange Gallieni, 2 rue Gallieni. À noter que les fournitures scolaires seront également acceptées à l'occasion de la rentrée scolaire. Tous les objets non troqués trouveront une seconde vie auprès des associations et des ressourceries locales.

VIDE-GRENIER**Dénicher la bonne affaire**

© Henri Perrot

Le vide-grenier se tiendra le **samedi 30 septembre de 9h à 18h** en centre-ville (de la rue Guichard jusqu'à la place Jacques Carat). Il réunira une centaine d'exposant-es. Les réservations d'emplacement sont ouvertes jusqu'au 25 septembre (cachet de la poste faisant foi). Les inscriptions s'effectuent en ligne sur mandon.fr ou par courrier à SAS Mandon - VG de Cachan - 3 rue de Bassano, 75116 Paris. Votre demande doit être accompagnée d'un chèque à l'ordre de SAS Mandon (paiement possible sur mandon.fr), la photocopie de la pièce d'identité recto-verso de l'exposant-e, un justificatif de domicile de moins de trois mois pour les Cachanais-es, une enveloppe timbrée à votre nom et adresse.

+ Plus d'infos

Tarifs pour deux mètres linéaires :
16 euros pour les Cachanais-es et
20 euros pour les non Cachanais-es.
Société Mandon : 08 26 46 64 34



VIE ASSOCIATIVE

© Henri Perrot

Rendez-vous au forum des associations

Le forum des associations organisé par la Ville se tiendra le samedi 9 septembre de 10h30 à 17h30 au parc Raspail. Une centaine d'associations sera présente.

C'est un événement très attendu et qui réunit chaque année un millier de personnes. Et pour cause ! Le forum des associations permet aux Cachanais-es d'échanger avec les responsables associatifs, de s'inscrire à de nouvelles activités ou de s'impliquer bénévolement pour des causes qui leur tiennent à cœur.

Une palette d'activités

Du côté des associations, le forum est un temps fort qui leur permet de se faire connaître. Les bénévoles sont ainsi présent-es pour répondre à toutes les questions du public. Certaines associations proposent également des démonstrations et des initiations tout au long de la journée. « *Je suis toujours enthousiaste à l'idée de venir au forum des associations. Il y a une offre d'activités impressionnante qui répond aux envies de toute ma famille* », confie Sarah, installée depuis quatre ans à Cachan. Cette dernière a d'ailleurs rejoint un club de danse suite à sa venue sur le forum l'an passé.

Un tissu associatif soutenu par la Ville

Les associations participent au dynamisme de Cachan et à la qualité du vivre-ensemble. C'est pourquoi, la Ville

soutient les associations qui en font la demande à travers une subvention de fonctionnement. « *En 2023, 1 420 000 euros ont été attribués aux associations cachanaises, ce qui constitue un effort financier important à l'échelle de notre ville* », souligne Christine Rescoussié, adjointe à la maire en charge de la Vie associative, des relations internationales et du jumelage. Parmi les bénéficiaires, les trois centres socioculturels Cousté, La Plaine et Lamartine gérés par l'Association de gestion et d'animation des équipements socioculturels de Cachan (Agaesc) ou encore le Comité des relations internationales et du jumelage (Crij) animé par 15 bénévoles qui assurent des cours de langue, organisent des séjours à l'étranger pour les jeunes et participent aux actions de solidarité internationale portées par les associations cachanaises. « *Un soutien qui se traduit aussi par la mise à disposition des équipements municipaux et une aide logistique* », poursuit l'élue. Un engagement nécessaire qui permet d'assurer la vitalité du tissu associatif cachanais. ■

+ Plus d'infos

Forum des associations, samedi 9 septembre de 10h30 à 17h30 au parc Raspail.
Entrée libre. Restauration sur place.

4 211 km d'Aïla Navidi est l'un des spectacles mettant à l'honneur l'Iran, fil rouge de la nouvelle saison culturelle.

CULTURE

Théâtre Jacques Carat : plein phare sur la nouvelle saison

Le théâtre Jacques Carat dévoilera sa nouvelle saison culturelle le 15 septembre à 19h, en présence d'artistes. Cap sur une programmation toujours plus diverse et ambitieuse.

Du théâtre, de l'humour, de la musique, de la danse, du cirque... Au total, 32 spectacles et 60 représentations seront proposés aux publics de tous âges !

Penser nos humanités

Cette nouvelle saison parle du monde dans sa diversité, sa richesse et sa complexité. Les contes, les figures mythologiques, les héritages et les cultures urbaines sont au cœur de la nouvelle programmation tout comme les sujets d'actualité agitant nos sociétés : l'identité, la crise écologique ou encore l'égalité femmes-hommes. En fil rouge, l'Iran, à travers sa culture et ses artistes, sera mis à l'honneur à travers trois rendez-vous. Plus que jamais, le contenu de cette nouvelle saison fera la part belle aux écritures contemporaines et continuera d'interroger la position des auteurs qui mettent en scène leur création.

Une démarche d'ouverture

Le théâtre poursuit sa démarche d'ouverture dans le cadre de projets renouvelés avec la Ville, les bibliothèques et le conservatoire à rayonnement départemental

(CRD) autour de parcours de médiation culturelle et concerts de musique de chambre. Cette ouverture se traduit également par des visites théâtralisées et des échanges avec le public. De même, le théâtre renforce ses partenariats avec les établissements scolaires, collèges, lycées et établissements supérieurs de la ville. 18 représentations à destination des élémentaires et collèges sont ainsi prévues. Les "apéro-découvertes", véritable succès, sont également reconduits. L'occasion de découvrir des propositions musicales, des projets de création en devenir, d'assister à des rencontres-débats. Enfin, deux temps forts viendront clôturer la saison : *Les Insoli(s)tes*, consacré aux compagnies émergentes développant une approche artistique autour du geste, du corps et du mouvement et Charivarues, un événement dédié aux arts de la rue dans l'espace public. ■

Plus d'infos

Théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgeon. Tél. : 01 45 47 72 41 www.theatrejacquescarat.fr

THÉÂTRE Mondial Placard



Après *Soyez vous-même* et *Le Bonheur des uns* accueillis précédemment au théâtre Jacques Carat, Côme de Bellescize continue d'explorer les travers de notre société avec sa toute nouvelle pièce, *Mondial Placard*, un vaudeville rocambolesque ! À partir d'interviews de femmes travaillant dans le monde de l'entreprise, le metteur en scène aborde l'égalité professionnelle dans une pièce comique pleine de rebondissements.

Plus d'infos

Mondial Placard, vendredi 29 septembre à 20h30. Durée : 1h40. Dès 15 ans. Théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgeon. Tél. : 01 45 47 72 41

MUSIQUE

Dakh Daughters



24 février 2022, jour d'invasion russe en Ukraine. Les Dakh Daughters décident de rejoindre la France, là où quelques ami-es les accueillent. *Ukraine fire* est un concert de femmes qui sonne à la fois comme un acte de résistance et un témoignage de la catastrophe humanitaire causée par la guerre.

Plus d'infos

Ukraine fire des Dakh daughters, vendredi 6 octobre à 20h30. Durée : 1h30. Dès 12 ans. Première partie : Gabriel Tur. Théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgeon. Tél. : 01 45 47 72 41



© Margot L'Hermitte

Le 14 décembre 2022, le Centre de recherches historiques (EHESS/CNRS) a organisé une journée d'études à l'hôtel de ville consacrée aux archives d'Henry Poulaille. Actuellement, la Ville mène un travail de conservation et de valorisation du fonds d'archives de cet écrivain autodidacte issu du milieu ouvrier.

PATRIMOINE

À la découverte d'Henry Poulaille

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine et du matrimoine des 16 et 17 septembre, la Ville de Cachan met à l'honneur les archives d'Henry Poulaille, léguées à la Ville en 1975. Découverte d'un fonds exceptionnel qui fait l'objet, depuis quelques années, d'une démarche de conservation rendue possible par le Centre de recherches historiques et le collectif Maison Raspail.

Homme de lettres curieux et passionné, Henry Poulaille, qui a résidé à Cachan de 1973 jusqu'à sa mort en 1980, est un auteur productif et engagé en faveur des classes ouvrière et paysanne d'après-guerre. De retour du front où il a été mobilisé, il se met à écrire des contes, des nouvelles et des romans sur la vie ouvrière et populaire du Paris de la Belle Époque aux années 20. Très vite, ses romans sont publiés par la maison d'édition Grasset, dont il a été directeur de 1924 à 1956. « Henry Poulaille avait à cœur de donner une vision authentique de la classe populaire. Il offre ainsi aux ouvriers et paysans un moyen d'expression pour

témoigner de leurs conditions de vie et de travail », explique Constance Barbaresco, chercheuse et docteure en histoire littéraire (CRH/EHESS). De cette démarche intellectuelle naît une œuvre littéraire et artistique foisonnante: contes, romans, nouvelles, articles critiques, chansons ou encore peinture. Il crée également plusieurs revues littéraires dans lesquelles il fait publier les récits et poèmes d'ouvrier-ères et de paysan-nes.

Une histoire qui débute à Cachan en 1975

C'est en 1975 qu'Henry Poulaille décide de léguer ses archives et sa bibliothèque



Henry Poulaille vers 1930.

© DR

à la Ville, sous la mandature de Jacques Carat, alors maire de Cachan. À la mort d'Henry Poulaille en 1980, la gestion du fonds est prise en charge par

« Le travail d'Henry Poulaille rend compte des conditions de vie et de travail de la classe ouvrière. »

Constance Barbaresco,
attachée du patrimoine
et chercheuse en histoire littéraire.

l'Association des Amis d'Henry Poulaille. Entreposés pendant de longues années, ces documents ainsi conservés étaient à l'origine destinés à la création d'un centre d'archives de la littérature d'expression populaire et sociale. Quelques années plus tard, en 2006, les archives d'Henry Poulaille sont déménagées dans la Maison Raspail. Plus récemment, grâce à une heureuse rencontre avec l'historien Thomas Le Roux, habitant de Cachan et fondateur du collectif Maison Raspail en 2021, la municipalité décide de lancer une opération de sauvegarde des documents en partenariat avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et le Centre de recherches historiques (CRH) dont l'historien cachanais fait également partie. « *Raspail et Poulaille sont deux figures qui se rejoignent: le premier est un homme politique et scientifique; le second est écrivain. Mais ils ont en commun un intérêt pour la culture populaire et l'anarchisme* », souligne ainsi Thomas Le Roux.

Mettre en lumière l'apport historique

En décembre dernier, le Centre de recherches historiques a organisé une journée d'études sur les archives et travaux d'Henry Poulaille, avec le soutien de la Ville, l'association des Amis Henry Poulaille et le collectif Maison Raspail. La journée d'études, qui a réuni près de 80 personnes, a été pensée comme un premier pas vers l'élaboration de nouvelles perspectives de recherches sur les travaux initiés par Poulaille. À

l'occasion des Journées européennes du patrimoine et du matrimoine le samedi 16 et le dimanche 17 septembre 2023, la Ville propose au grand public de découvrir les apports de cet écrivain autodidacte issu du milieu ouvrier à travers l'exposition *Henry Poulaille (1896-1980): l'engagement pour la culture populaire*, réalisée par la Ville et le collectif Maison Raspail, en partenariat avec le CRH/EHESS. Cette exposition fera l'objet d'une visite guidée organisée par le collectif sur les deux jours, de 11h à 18h, à la Maison Raspail. L'information et la transmission auprès d'un large public vont se poursuivre en lien avec le travail de conservation et de classification du fonds actuellement mené par la Ville. À ce titre, la municipalité a sollicité le ministère de la Culture, à travers la direction régionale des Affaires culturelles (Drac), pour lui présenter le travail déjà réalisé et obtenir son soutien. ■



© Margot Lhermitte

Parole à...

Laëtitia Boutrais,

adjointe à la maire
chargée de la Culture
et du patrimoine

Qu'est-ce qui a motivé la Ville pour ce projet de conservation du fonds Henry Poulaille ?

« Notre démarche est active, comme en témoigne l'important travail d'inventaire mené par le Centre de recherches historiques et Thomas Le Roux du collectif Maison Raspail. Elle répond à une volonté de sauvegarder ces archives qui constituent un fonds d'envergure internationale et présente un intérêt important pour de nombreux chercheurs, artistes ainsi que pour tous les passionnés d'histoire et de littérature. Notre objectif est également de valoriser notre patrimoine local et d'en diffuser sa richesse auprès d'un large public. »

Quelle suite sera donnée à cette démarche de conservation ?

« Une réflexion est en cours afin de valoriser ce fonds tout en créant du lien avec les habitants. Quelques projets ont déjà été concrétisés ou vont l'être prochainement, comme l'exposition organisée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et du matrimoine ou la deuxième journée d'études prévue en décembre prochain axée, cette fois, sur la dimension musicale du fonds Henry Poulaille. Les idées ne manquent pas pour mettre en avant ces archives, riches et multidisciplinaires. Notre ambition est intacte, guidée par les belles perspectives qu'offre ce fonds pour notre ville. »

HENRY POULAILLE Une exposition et une visite guidée

Le samedi 16 et le dimanche 17 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et du matrimoine, la Ville invite le public à découvrir l'exposition *Henry Poulaille (1896-1980): l'engagement pour la culture populaire*, réalisée par le collectif Maison Raspail, en partenariat avec le CRH/EHESS et la Ville de Cachan. Une visite guidée de l'exposition et de la maison historique est également organisée sur ces deux jours, de 11h à 18h, à la Maison Raspail, 13 rue Gallieni.

✚ Plus d'infos

Service culture :
culture@ville-cachan.fr



Arnaud Agostini

Le goût d'entreprendre

Arnaud Agostini est le président directeur général de Sidexa-Solera, une entreprise cachanaise performante, première plateforme digitale de gestion des risques et des biens. Rencontre avec un épicurien, passionné par son travail et amoureux de son île natale, la Corse.

Installé à Cachan depuis 2019, Arnaud Agostini parcourt, dans le cadre de son activité professionnelle, de nombreux continents mais sa destination de prédilection reste la Corse, et plus précisément Occiglioni, son village natal. « C'est là-bas que je me ressource en famille. Je ressens un profond attachement pour cette île et c'est important pour moi d'en parler », déclare cet homme âgé de 50 ans. Après des études de commerce, Arnaud Agostini démarre sa carrière dans l'industrie automobile et devient directeur général de Sidexa à 36 ans. Une évidence pour ce travailleur acharné, passionné par son métier et déterminé à relever les défis quand ils se présentent. Sidexa est alors une entreprise novatrice, tant pour ses compétences techniques que pour sa dimension humaine. « Au sein de notre entreprise, les actionnaires sont également nos clients, c'est-à-dire des assureurs, à hauteur de 25 % », explique le dirigeant convaincu par ce modèle. Spécialisée dans les logiciels de gestion des sinistres pour l'automobile et l'habitation, cette entreprise cachanaise, implantée rue Marcel-Bonnet, est présente à l'international et c'est Arnaud Agostini qui la représente sur tous les continents à l'exception des États-Unis et du Canada, secteurs réservés au groupe Solera auquel Sidexa appartient. L'occasion pour cet insulaire dans l'âme de découvrir de nombreux pays et de s'initier à diverses cultures, au gré de ses rencontres et de ses voyages.

“ Je me suis installé à Cachan pour les opportunités offertes par la ville et la sympathie de ses habitants. ”

s'il reconnaît que son île natale regorge de vignes aux cépages prometteurs. Un autre moteur le fait avancer : l'envie de transmettre. Une mission qu'il peut aujourd'hui mener à bien, à Cachan où son entreprise est installée depuis quatre ans, grâce à la présence du campus. « J'ai développé une réelle complicité avec le président de l'école aivancity. Nous organisons ensemble des échanges sur le thème de l'intelligence artificielle, c'est une chance exceptionnelle pour les étudiants, nos salariés et nos clients ! », confie

Arnaud Agostini, enthousiaste. Cachan est une commune qu'il apprécie également pour ses habitant-es et les liens créés avec la Ville qui a su le soutenir à l'occasion de son installation. « Nous avons pu nous implanter dans une usine utilisée auparavant comme un hangar. Nous en avons fait des locaux modernes, spacieux et agréables à vivre, à l'image de notre entreprise », précise le président directeur général.

Aujourd'hui, il a pour projet, en partenariat avec les propriétaires du bâtiment et un entrepreneur restaurateur, d'aménager une nouvelle partie des locaux en restaurant bistronomique, ouvert tant à ses collaborateurs qu'aux habitant-es. Une façon de démontrer son esprit d'ouverture, son plaisir de vivre et son goût d'entreprendre, comme seul un épicurien sait le faire... ■

Le goût de la transmission

Marié et père d'une adolescente de seize ans, il aime le vélo, le sport en salle et la natation, des activités qu'il pratique, au choix, chaque matin. Il voue également une passion pour le vin, particulièrement celui de Bordeaux, même

Bio express

1972 : naissance d'Arnaud Agostini
2007 : naissance de sa fille, Roxane
2009 : devient président directeur général de Sidexa
2019 : installation de Sidexa à Cachan

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoé
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimotée

● Debout et Unis

- Fatoumata Bakily (présidente)
- Mohammadou Galoko
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

+ d'informations : si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



La violence n'est jamais la solution

Qu'elle soit légale, qu'elle s'exerce contre les biens ou les personnes, contre les équipements publics, qu'elle s'attaque aux individus, à leur intégrité physique ou morale, la violence n'est jamais la solution. La victoire obtenue par la violence équivaut à une défaite, car elle est momentanée, soulignait avec une grande justesse Gandhi. Seule une justice ordonnée et indépendante, s'inscrivant au sein d'une démocratie vivante dans un État de droit, s'appliquant en équité à toutes et à tous quel que soit son statut, peut légitimer l'exercice de la contrainte et la privation de liberté. Mais, « nul ne peut être condamné à la peine de mort », article 66-1 de notre Constitution. S'écarter du respect de cet ordre républicain humaniste, quelles qu'en soient les raisons, c'est porter atteinte au contrat social qui fonde la nécessité autant que le souhait de vivre ensemble et de faire société. Comme le soulignait Paul Ricoeur, dont certains se sont empressés d'oublier l'enseignement..., « l'horizon de tout acte de juger est de se présenter comme une alternative à la violence sous toutes ses formes ». Mais notre devoir moral d'humanistes est aussi d'exercer notre libre arbitre, de s'engager et d'agir comme nous y invitait Stéphane Hessel dans son texte « Indignez-vous ! » il y a maintenant plus d'une décennie, en appelant à une « insurrection pacifique » pour défendre l'état de la planète, défendre les acquis de la Résistance (retraites, Sécurité sociale...) bradés par les forces réactionnaires, pour s'attaquer aux inacceptables inégalités et discriminations de notre monde, à la course au « toujours plus », à la compétition, à la dictature des marchés financiers. Défendons chaque jour notre démocratie et notre droit à nous insurger pour crier notre indignation !

Les élu-es socialistes et apparenté-es

Groupe PCF Front de Gauche



40 ans

Le statut de la fonction publique française, dont nous fêtons cette année le 40^e anniversaire de la loi, est le fruit d'acquis sociaux obtenus au fil des décennies. On le doit essentiellement à l'action de deux ministres communistes, Maurice Thorez d'une part, qui créa le statut général des fonctionnaires par la loi du 19 octobre 1946, et Anicet Le Pors, qui unifia les trois fonctions publiques. Le statut de la fonction publique, étendu et renforcé par la loi du 13 juillet 1983, a permis de garantir aux usagers la neutralité, l'égalité de traitement, le respect du cadre légal et des missions du service public, contre les influences de la finance et des pouvoirs en place. La fonction publique a vocation à servir l'intérêt général, s'opposant à la logique du marché qui est la recherche du profit. C'est pourquoi le statut général des fonctionnaires, tout au long des 40 dernières années, n'a cessé d'être attaqué. C'est encore le cas avec la réforme engagée par la loi de 2019 contribuant à aligner le public sur le privé, au recrutement massif de contractuels et au renforcement du pouvoir discrétionnaire des exécutifs. Pour notre part nous portons le projet de renforcer le statut de la fonction publique pour construire des services publics à la hauteur des défis du XXI^e siècle. La crise financière de 2008 et plus récemment la crise du Covid ont montré à quel point nos services publics sont essentiels pour répondre aux besoins de la population. Outil de progrès pour aujourd'hui et demain, le statut général est une garantie pour tous les citoyens. Il faut ouvrir en grand le chantier d'une transformation progressiste de la fonction publique.

Groupe communiste et apparentés

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Rétablir un contrat social commun

La mort d'un adolescent tué par un policier aura enflammé les villes du pays. La police et les services publics, d'État comme locaux, ont été pris pour cibles, des élus ont été pris à partie ou agressés. Disons-le, cette action et ces réactions ne sont pas acceptables dans un état de droit et il devra y avoir un temps pour la justice, à tous égards. Mais ces événements doivent aussi nous interroger sur l'état de notre démocratie qu'ils révèlent.

- Quelle démocratie quand la liberté est de plus en plus souvent remise en cause ?
- Quelle démocratie quand l'égalité en droit n'est pas assurée dans les faits ?
- Quelle démocratie quand la fraternité cède la place aux divisions et fragmentations ?

Face à cela, ne nous résignons pas à devoir choisir entre un repli nationaliste et un morcellement communautariste, entre faire "sans" ou faire "contre". Nous proposons de faire "ensemble" en établissant un nouveau contrat social fondé sur la laïcité et sur la justice sociale :

- Revoyons de fond en comble notre modèle économique et de partage des richesses, c'est vital pour la planète et pour l'humanité,
- Dépassons notre politique de développement urbain et de logement (loi SRU, loi ALUR, loi ELAN) pour en finir avec les "quartiers", synonymes de ségrégation sociale et spatiale qui se traduit par des inégalités dans les écoles et collèges, c'est vital pour notre société.

Nous avons tous notre responsabilité et notre part à prendre dans ce travail de remise en cause. À commencer dans notre ville, pour donner un sens commun et partagé à nos services locaux et à notre action municipale. Pour que Nael ne soit pas mort pour rien.

Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Génération-s

GÉNÉRATIONS

Ah, les vacances ! Cette grande conquête sociale et démocratique de 1936, les reportages estivaux à la télévision, les images de plages et de piscines, les glaces et les joies enfantines. Il suffit pour s'en convaincre d'aller à la rencontre des sourires des jeunes Cachanais.es de retour de Bussy. Mais pourtant. Cet été encore, de moins en moins de Français.es ont pu partir en vacances : 40% cet été, contre 37% l'année dernière. Et cela représente même 70% des personnes à bas revenus. L'inégalité devant les vacances empêche près de 3 millions d'enfants de découvrir d'autres horizons, d'autres paysages, la nature, la mer, la montagne. Pour certain.es, l'enrichissement culturel et les grandes découvertes, pour d'autres, l'ennui sédentaire à domicile. Assurer le droit aux vacances est donc un combat à mener. Les député.es de la Nupes ont proposé de nombreuses mesures : gratuité des péages pour un aller-retour autoroutier, billet TER national à 29€ comme ailleurs en Europe, un aller-retour en TGV plafonné, gratuité des formations au Bafa et au diplôme de nageur-sauveteur, mise en place d'un pass pour une "colo verte", l'universalisation du chèque-vacances dont seule une personne sur cinq bénéficie aujourd'hui. Le droit aux vacances participe pleinement d'une société du temps libéré. Poursuivons l'élan de 1936, car il vaut la peine d'être défendu.

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



La bataille politique pour la préservation de la nature ne fait que commencer !

Et nos conditions de vie en dépendent.

Cela s'est joué à seulement 36 voix... et c'est grâce à la mobilisation des associations et des écologistes que la loi sur la restauration de la nature a été adoptée par les parlementaires européens. Elle propose de restaurer 20% des terres et des mers européennes d'ici 2030, et l'ensemble des écosystèmes dégradés d'ici 2050. Malheureusement, ce fut au prix de concessions massives. Alors que les événements climatiques extrêmes se multiplient dans le monde et que les victimes se comptent par dizaines de milliers en Europe, une alliance antiécologique entre extrême-droite, droite conservatrice et droite libérale est parvenue à torpiller, au fil des mois, la portée de ce texte, vidé de toute mesure immédiatement efficace pour l'océan. En revanche, l'amendement imposant aux États membres de mettre en place de véritables aires marines protégées a bien été adopté. Cet amendement de « compromis » permet de contraindre les États à produire des plans d'action en vue de la restauration des écosystèmes marins. À un an des élections européennes, ce vote révèle l'extrême fragilité de la trajectoire climatique et démocratique du Vieux continent. Il révèle aussi la nécessité d'avoir des représentant.es qui ont pleinement conscience de l'urgence climatique et sociale et qui se battent pour un meilleur avenir commun.

EELV Écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

Groupe Debout et Unis



C'est la rentrée des classes ...

Nouveau cartable, nouvelle paire de chaussures, c'est la rentrée des classes pour des millions d'élèves. Les rentrées se suivent et se ressemblent puisque bon nombre d'entre eux se retrouveront sans enseignants aussi bien dans l'enseignement primaire que dans le secondaire. Comme tous les ministres avant lui, Gabriel Attal s'est engagé à ce que tous les élèves aient un professeur chaque jour. Cette promesse n'a jamais été tenue et le nombre toujours plus petit de candidats aux concours des métiers de l'enseignement annonce déjà des heures précieuses d'enseignement perdues en particulier pour les élèves des quartiers et des zones rurales les plus défavorisées. Au lieu de s'atteler à rendre le métier d'enseignant plus attractif notamment par une réelle hausse des salaires. Au lieu de donner enfin aux enseignants les moyens de remplir dans les meilleures conditions leurs missions, essentielles à l'avenir du pays, notre nouveau ministre cache les défaillances du gouvernement en nous parlant d'uniforme scolaire... Les populations les plus précaires subissent encore et toujours la politique destructrice de l'École poursuivie par J.M. Blanquer et confirmée par Pap Ndiaye, et ce dès l'école maternelle. L'École, comme bon nombre de nos services publics, l'hôpital en première ligne, ne tient que par la volonté et le dévouement des agents du service public de l'enseignement et de la santé. Malgré ce constat affligeant, nous souhaitons à tous les élèves épanouissement et réussite pour cette rentrée des classes.

Les élu.es du groupe Debout & Unis

GROUPES D'OPPOSITION

● En Avant Cachan !

Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● Mieux Vivre à Cachan

Groupe sans étiquette

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



Un plan vélo ? Où ça ?

Le constat des derniers baromètres vélo nationaux nous force à la répétition : les aménagements ne sont pas au niveau à Cachan ! Ce constat est conforté par la consultation organisée par la mairie. Le groupe de travail citoyen mis en place pour réfléchir à un plan semble, malgré tout, constituer une chambre d'enregistrement d'un plan mûri ailleurs. Un schéma vélo indigent a donc été présenté au dernier Conseil municipal : rien sur l'entretien des voies cyclables existantes, et un renvoi à un plan sur 6 ans. Deux priorités sont mises en avant : les 30 km/h, et « apaiser » un quartier, le Coteau, qui a fait l'objet de nombreuses consultations et aménagements, circulation et stationnement, dans le mandat précédent et qui n'est pas sur un axe cyclable majeur ! Bref, un schéma qui ne solutionne ni les urgences, ni les points noirs et avoue qu'il faudra attendre la fin des projets d'autres collectivités, RD920 et Gare, pour rattraper notre retard. 2030 n'est pas loin ! Rappelons que notre candidat et Mme de Comarmond s'étaient engagés sur un plan vélo ambitieux en signant le pacte vélo lors de l'élection de 2020 ! Pourtant l'argent est là ! L'Europe met 6 milliards d'euros pour financer les aménagements cyclables jusqu'en 2027, l'État en rajoute 2. Sollicitons-les ! Face à ce manque de volonté de saisir les priorités, la vigilance budgétaire est de mise. Bientôt (quand ?) sera lancée une concertation pour la future piscine (enfin !). Espérons qu'elle sera plus sérieuse et constructive. Habitants de tous les quartiers, mobilisez-vous quand on vous donne la parole ! Bâtitons ensemble la "ville du quart d'heure" ! Et bonne rentrée !

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Tribune Mieux vivre à Cachan

La Maire perd le contrôle de notre territoire

Beaucoup de Cachanais(es) le constatent : le sentiment d'insécurité dans notre ville augmente depuis que la Maire est élue. Les trafiquants de drogue ne se cachent plus mais hurlent et tirent des mortiers jour et nuit ; les cambriolages et dégradations de voitures sont incessants. Jusqu'à un point de bascule cet été avec des émeutes : des délinquants ont incendié le commissariat, cassé les vitres du théâtre, pillé Auchan et auraient menacé de tirer des mortiers sur les habitant(e)s. Un collectif citoyen pour la tranquillité publique s'est alors créé et a publié une pétition récoltant de nombreuses signatures. Signez-la sur internet : vu.fr/Jftj

Il faut des élus municipaux déterminés pour lutter avec la Police municipale contre les trafics, car cela peut être risqué : Vincent Jeanbrun, le Maire de L'Haÿ-les-roses, obtient des résultats mais son domicile aurait été attaqué en représailles. La Maire de Cachan considérerait, elle, que la lutte antidrogue n'incomberait qu'à la Police nationale, débordée. L'action la plus forte de la Maire ? Une médiation... qui n'aurait fait qu'augmenter l'irrespect de la part des délinquants. Les déclarations anti-Police de deux élu(e)s de la Maire auraient encore aggravé le problème : la Mairie aurait du mal à recruter des Policiers municipaux car certains refuseraient maintenant de venir travailler à Cachan. Une élue aurait en effet accusé la Police de « racisme systémique » ; l'autre élu aurait sous-entendu que les Policiers armés « tuer[ai]ent la population ». La Maire et ses deux élu(e)s doivent présenter aux Policiers des excuses publiques ou démissionner.

Sébastien Trouillas
 Tél. : 06 61 38 28 35
Pascal Castillon

Groupe Mieux Vivre en Synergie

Vers une autorité climatique ?

Déjà en 1989, on nous prédisait qu'en 1999 le réchauffement climatique allait faire fondre la calotte glaciaire ce qui aurait pour conséquence d'augmenter le niveau de la mer d'un mètre et faire disparaître une grande partie des terres de basse altitude comme, les Maldives, les Pays-Bas et même Venise. Rien de tout cela n'est arrivé. Mais, aujourd'hui encore, on continue de vouloir nous faire peur et culpabiliser avec le changement climatique en nous désignant comme seuls responsables, sans dire que le climat a toujours changé, depuis des millénaires, en plus ou moins chaud, avec plus ou moins de CO2. Ces « élites » qui nous demandent de faire (encore et toujours) plus d'efforts pour « préserver la planète » (sic !), sont souvent les mêmes qui voyagent tout autour de la terre en jets privés et explosent leur empreinte carbone. Les discours entendus de certains dirigeants (passe climatique, ville du quart d'heure, porte-monnaie numérique couplé au passe carbone, etc...) sont de plus en plus inquiétants, car ils ressemblent plus à une volonté de la mise en place de nouvelles restrictions des libertés, comme un crédit social à la chinoise, que de « sauver » la planète. N'oublions jamais que, la main sur le cœur, le gouvernement promettait qu'il ne mettrait jamais en place un passe « sanitaire » pour aller au cinéma, au restaurant ou accéder à des soins à l'hôpital et qu'il l'a mis en place juste quelques mois plus tard, sans preuve de son efficacité. Alors, nous imposer un passe climatique ou carbone quelconque ne leur poserait aucun souci. Restons vigilants ! Très bonne rentrée à tous !

Michèle Eskinazi / José Caraméz
 07 83 20 66 35

loci_express cachan.js@gmail.com

LOCI Express

Nouveau à Cachan !

VOTRE EPICERIE PORTUGAISE & BRÉSILIENNE

127, Avenue Aristide Briand - 94230 - Cachan Tél 07 68 40 88 73

Mr.Bricolage des solutions pour toute la maison et le jardin

29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN
Tél. 01 46 65 09 50
Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption du lundi au samedi
mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage
Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

Bio Cachan

Nous vous accueillons du lundi au samedi de 9h00 à 20h00 et le dimanche de 9h00 à 13h00

33, rue Cousté
94230 Cachan
Tél. : 01 46 65 12 74

Vous trouverez chez nous tous vos produits bio du quotidien

Biomonde

Bio monde GROUPEMENT COOPÉRATIF DE MAGASINS BIO INDÉPENDANTS

FCA

Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC

01 41 87 08 25
Agence de Sceaux

fca-renovation.com

POMPES FUNÉBRES DE FRANCE

INHUMATION
CRÉMATION
TRANSPORT TOUTES DISTANCES
PRÉVOYANCE OBSÈQUES
CAVEAUX & MONUMENTS
ENTRETIEN
ARTICLES FUNÉRAIRES
FLEURS ARTIFICIELLES

Agence d'ARCUEIL
63 rue de la Div. Gén. Leclerc
01 45 46 81 77

Agence de CACHAN
17 Avenue Carnot
01 41 24 01 23

www.pompesfunbresdefrance.com



ORDURES MÉNAGÈRES

**Lundi, mercredi
et vendredi**



EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac, sans sac, non imbriqués
et vidés de leur contenu

**Mardi
et jeudi**

+ Plus d'infos : citeo.com



VERRE

Bouteilles, bocaux, pots...

**En apport
volontaire**



ENCOMBRANTS

Interdits : gravats, équipements
électriques, vitrerie, miroir

Jeudi

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Pas de collecte le 1^{er} mai - Rentrer les bacs après la collecte

REPLACEMENT GRATUIT D'UN BAC ABÎMÉ OU MANQUANT : 01 78 18 22 23

Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site grandorlyseinebievre.fr



DÉCHETS VÉGÉTAUX

Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots

Mardi
secteur Ouest

Mercredi
secteur Est



DÉCHETS COMPOSTABLES

- Accès au composteur de quartier : composterredlilo.org
- Obtenir un composteur individuel : compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr
- Prêt d'un mini broyeur : ambassadeurdutrifi@ville-cachan.fr



DÉCHETS TOXIQUES

- Camion Onyx
Le 3^e samedi du mois
- 9 h 30 à 12 h 30 : marché Carnot
 - 13 h 30 à 14 45 : parking Belgrand
 - 15 h à 16 h 30 : parking Eustache-Deschamps

LOCALISER SON SECTEUR



● Déchetterie de proximité

Les 2^e et 4^e samedis
de chaque mois.

9h à 13h au
104 avenue Gabriel-Péri
(sur présentation d'une pièce
d'identité et d'un justificatif de
domicile de moins de six mois)



● La ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et
revente de meubles et
d'objets.

Dépôt d'objets : du mercredi
au samedi de 11h à 17h30.



● Collecte de vêtements

Vous souhaitez faire
don de vêtements en
bon état, pensez aux
associations comme
La Pièce solidaire.

+ d'infos : lapiecesolidaire.fr

MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS DE SEPTEMBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 4 au 8 septembre	Carottes râpées Steak haché à l'échalote Coquillettes Camembert Mousse au chocolat	Taboulé Escalope de dinde sauce pipérade Chou-fleur à la crème Yaourt aux fruits Kiwi	Concombres à la menthe Blanquette de veau Riz pilaf Comté Mirabelles au sirop	Pastèque Tagliatelles au saumon Tartare Compote de fruits	MENU VÉGÉTARIEN Salade de lentilles Omelette au fromage Julienne de légumes Petits-suisse Raisin
Du 11 au 15 septembre	Salade de tomates au basilic Filet de hoki à la crème d'ail Haricots verts sautés Edam Riz au lait	Pois chiches au miel Poulet rôti aux herbes Carottes braisées Demi-chèvre Pomme	Salade verte Hachis parmentier Yaourt nature Ananas frais	Cœurs de palmier et haricots verts Sauté de bœuf à la provençale Petits pois Fromage blanc Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Betteraves cuites mimosa Nouilles chinoises aux légumes, sauce soja Brie Tarte aux pommes
Du 18 au 22 septembre	Salade croquante au maïs Rôti de dinde au cidre Courgettes sautées à l'ail Cantal Prunes	Salade piémontaise Filet de cabillaud au beurre blanc Brocolis au beurre Faisselle Orange	Choux rouge vinaigrette Sauté de mouton aux pruneaux Semoule Gouda Crème dessert au chocolat	Salade de tomates et haricots verts Petit salé aux lentilles (rôti de dinde) Yaourt aromatisé Poire	MENU VÉGÉTARIEN Céleri rémoulade Flan de légumes Fromage blanc Beignet aux pommes
Du 25 au 29 septembre	Melon vert Escalope de poulet sauce normande tagliatelles Petits-suisse aromatisés Poire	Friand au fromage Filet de colin à l'oseille Épinards Yaourt à la vanille Compote de pommes	Salade de boulgour Sauté de porc au curry (sauté de dinde) Haricots au beurre à la tomate Kiri Yaourt gélifié au chocolat	Menu espagnol Gaspacho à la tomate Paëlla au poulet Fromage des Pyrénées Raisin	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées Gnocchi à la napolitaine Coulommiers Fruit

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme. Merci de votre compréhension.

CARNET DU MOIS DE JUIN *

Naissances

• Waleed MERMOULI • Ibrahim KONE • Karam BAYA CHATTI
• Jayann TOYBOU • Kylian GALINA SOARES • Samuel HAZO
• Sullivan GUY GOLE • Izogie KANCEL • Henri HAMON

Mariages

• Emmanuelle PASTOR-FERRER et Yannick GOULU • Thomas PLÉNAT et Vjona CIFLIKU • Zahira KACI et Malek BRAHEM • Aghiles SOUKI et Amina AMRRAR • Julie POUGET et Jean-Christophe MARY

Des noces en or !



Claudine et Christian Arzur ont fêté leurs noces d'or le 22 avril à l'hôtel de ville en présence de leurs proches et de Christine Rescoussié, adjointe à la maire en charge de la Vie associative, des relations internationales et du jumelage. Cette cérémonie célèbre 50 ans de mariage.

* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen : 01 49 69 69 69

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15; le jeudi de 13h30 à 19h; le samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h.

Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● La Poste

La Poste rue Camille-Desmoulins est fermée pour travaux jusqu'au 28 octobre inclus. La Poste la plus proche se situe au 75 rue Marius-Sidobre à Arcueil.

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr
Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt
Horaires et tarifs : www.cinema-lapleiade.fr
Tél. : 01 46 65 13 58

● Conservatoire à rayonnement départemental de Cachan

19 avenue Cousin-de-Méricourt
Tél. : 01 46 63 80 33
conservatoire.cachan@grandorlyseinebièvre.fr

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins
Mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil.
Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h.

Tél. : 01 45 47 70 95

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12 h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Tél. : 01 45 46 67 15

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Relais petite enfance

20 place Eustache-Deschamps
Tél. : 01 47 40 87 38
Horaires et jours d'ouverture: lundi au vendredi de 8h45 à 17h30

● Service de soins infirmiers à domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● Espoir

Soutien psychologique pour les ados et guidance parentale, 19 rue Cousté. Sur rendez-vous les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 19h et jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39.

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison de la prévention et de la médiation, 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction Prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand.

Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpech

40 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand.

Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 av. de la Division-Leclerc

Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand.

Tél. : 01 47 40 88 41

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patient-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologie, endocrinologie-diabétologie, angiologiephlébologie, gynécologie, ORL, radiologie), de soins infirmiers, dentaires, orthodontaires et de kinésithérapie.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

Réservez votre créneau horaire dès maintenant sur www.doctolib.fr

+ d'infos

Centre municipal de santé Georges Grün
7 avenue Cousin-de-Méricourt.

Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.



La Ville de Cachan recrute

- Des agents (H/F) pour assurer la traversée des enfants devant les écoles
- Des surveillants (H/F) pour les cantines scolaires
- Des gardiens pour les écoles (H/F)

Cv et Lm à transmettre à la direction des ressources humaines : drh-recrutement@ville-cachan.fr ou par courrier : Hôtel de ville, square de la Libération, 92230 Cachan.

+ d'infos

01 49 69 69 32 ou 01 49 69 69 38

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

PARLONS ENSEMBLE DU CAMPUS CACHAN INAUGURATION DE LA PORTERIE, TIERS-LIEU ÉPHÉMÈRE

Vendredi 8 septembre
à 19h30

Campus Cachan

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre
de 10h30 à 17h30

Parc Raspail

TROC SPORTS ET LOISIRS

Samedi 9 septembre
de 11h à 17h

Grange Gallieni

EXPOSITION CACHAN, 100 ANS À PARTAGER

*Dans le cadre des Journées européennes
du patrimoine et du matrimoine*

Du lundi 11 au samedi 30
septembre

Vernissage jeudi 14 septembre à 19h
L'Orangerie



PRÉSENTATION DE LA SAISON DU THÉÂTRE JACQUES CARAT

Vendredi 15 septembre
à 19h

Théâtre Jacques Carat

FÊTE DES VENDANGES

Samedi 16 septembre
dès 9h30

Des vignes du Coteau jusqu'au parc Raspail

PORTES OUVERTES DU CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN

Samedi 16 septembre
de 10h à 18h

Stade Léo Lagrange

EXPOSITION HENRY POULAILLE : L'ENGAGEMENT POUR LA CULTURE POPULAIRE

*Dans le cadre des Journées européennes
du patrimoine et du matrimoine*

Samedi 16 et dimanche
17 septembre

Château Raspail

VIDE-GRENIER DU CENTRE-VILLE

Samedi 30 septembre
de 9h à 18h

Rue Guichard jusqu'à la place Jacques Carat

WHAT'S UP : RENCONTRES POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

Jeudi 5 octobre
de 17h à 21h

Centre socioculturel Lamartine



#TAPAROLECOMPTE : POINT D'ÉTAPE

Samedi 7 octobre
dès 15h

Hôtel de ville



Plus d'infos : ville-cachan.fr